Prêt Rebond Post-Incendies - Nouvelle Aquitaine

BPIFRANCE

Dispositif mobilisable du 2 novembre 2026 au 30 juin 2027.

Présentation du dispositif

Le Prêt Rebond Post-Incendies est un dispositif mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine et Bpifrance pour accompagner les TPE et PME dont l'activité a été affectée, directement ou indirectement, par les incendies de l'été 2026 en Gironde et dans les Landes.

Il vise à faciliter la reprise de l'activité, à soutenir la trésorerie des entreprises sinistrées et à préserver les emplois.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le Prêt Rebond Post-Incendies s'adresse aux :

- TPE et Petites Entreprises (PE) de moins de 50 salariés des secteurs du tourisme, de l'agriculture, de l'artisanat et des activités saisonnières,
- entreprises créées depuis plus de 3 ans,
- entreprises immatriculées en France et constituées sous forme sociétaire (les entreprises individuelles sont exclues),
- entreprises disposant obligatoirement d'un établissement en Gironde (33) ou dans les Landes (40) et y exerçant l'essentiel de leur activité,
- entreprises dont l'activité a été affectée directement ou indirectement par les conséquences économiques des incendies de l'été 2026.

— Critères d'éligibilité

L'entreprise doit également :

- être économiquement viable,
- être accompagnée par un expert-comptable inscrit à l'Ordre,
- disposer d'un compte bancaire professionnel et autoriser Bpifrance à consulter ses derniers relevés bancaires en lecture seule.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Le prêt permet de financer les besoins liés à la reprise ou au développement de l'activité :

- le renforcement de la trésorerie,
- l'augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR) liée à un programme de développement,
- les investissements immatériels,
- les besoins de financement liés à la reconstitution de la structure financière de l'entreprise.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

- Prêt Rebond Post-Incendies d'un montant compris entre 5 000 € et 50 000 €.
- Échéances mensuelles avec amortissement financier du capital.
- Cofinancement bancaire obligatoire à parité par un prêt bancaire d'une durée minimale de 3 ans (attestation à fournir). Le prêt bancaire devra être postérieur au 1er septembre 2026.
- Montant du prêt limité aux fonds propres et quasi-fonds propres de l'emprunteur.
- Taux : TMO[1] diminué de 0,05 %, avec un taux plancher fixé à 0,20%.
- Assurance bancaire ou équivalent (type homme-clé) obligatoire, sauf exception.
- Absence de frais de dossier.
- Absence de garantie ou de sûreté réelle.

Pour quelle durée ?

- 5 ans dont 1 an de différé d'amortissement,
- ou 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

La demande de prêt s'effectue entièrement en ligne sur la plateforme dédiée de Bpifrance.

L'entreprise doit notamment :

- disposer d'un expert-comptable inscrit à l'Ordre,
- fournir une attestation justifiant l'obtention du cofinancement bancaire à parité,
- disposer d'un compte bancaire professionnel et autoriser Bpifrance à consulter les derniers relevés bancaires en lecture seule.

Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 3 ans.
- Effectif de moins de 50 salariés.

Organisme

BPIFRANCE

- **Accès aux contacts locaux de Bpifrance**
 Web : www.bpifrance.fr

Déposer son dossier

- https://moncompte.bpifrance.fr/redirect?goto=https%3A%2F%2Fmoncompte.bpifrance.fr%3A443%2Fam%2Foauth2%2Frealms%2Froot%2Frealms%2Fmcb%2Fauthorize%3Fresponse_type%3Dcode%26client_id%3Dflash-pret-spa%26state%3DdUwtYTZROGk2QS1UUlV0dGg0T0NrU3VDRktOZklNVWYzMzBZT1VrZmpNNmtH%3B%25252Frelance-region%25252Fnouvelle-aquitaine-post-incendie%25252Fmes-demandes%26redirect_uri%3Dhttps%3A%2F%2Fflash.bpifrance.fr%2Fpret%2Fsso%2Fcode%26scope%3Dopenid%2520profile%2520email%26code_challenge%3De1xQpgLTngt9DB5KxOQsaMLvL_jFA_2TD7vZreTUfSw%26code_challenge_method%3DS256%26nonce%3DdUwtYTZROGk2QS1UUlV0dGg0T0NrU3VDRktOZklNVWYzMzBZT1VrZmpNNmtH%26acr%3Dlogin%26acr_sig%3DOlWjeUK_ax4PQStaMMKgeQaeMZjeUr7-Kc0N9_LD3Is&realm=/mcb&service=LoginSDK